

# Le bulletin des APP

janvier/février 2006 - n° 64

ateliers de pédagogie personnalisée

Réseau de formation ouverte tout au long de la vie [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr)

## édito

## Un an après...

### ● Nouvelle session pour les nouveaux coordonnateurs APP

Algora propose une nouvelle session de formation-accueil pour les coordonnateurs-trices d'APP ayant récemment pris leurs fonctions, les mercredi 8 après-midi, jeudi 9 et vendredi 10 mars 2006.

Pour avoir le programme et pour s'inscrire, merci de consulter la rubrique "actualités" sous-rubrique "événements"

### ● 7ème colloque sur l'autoformation

Algora co-organise le 7<sup>ème</sup> colloque sur l'autoformation à Toulouse les 18, 19 et 20 mai 2006 : "Favoriser les apprentissages autonomes".

Pour prendre connaissance d'une part, de [l'appel à communication \(date limite fin février 2006\)](#) et, d'autre part, du programme et des conditions d'inscription,

consulter : [www.enfa.fr/autoformation](http://www.enfa.fr/autoformation)

### ● Du nouveau sur le site national des APP : [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr)

Depuis novembre 2005, le site national des APP [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr) bénéficie de la nouvelle charte graphique nationale des APP et quelques aménagements et clarifications pour faciliter la navigation et la recherche d'informations sur le site. La structure générale du site n'a délibérément pas changé. On retrouvera les rubriques : "Le réseau des APP", "Communication", "Statistiques", "Actualités", "Publications" et "Outil et Pédagogie". La rubrique "Dernières entrées" est nouvelle ! Elle a pour but de mettre en valeur de manière plus transparente, les informations récentes mises en ligne. Autre nouveauté : "Les APP en images" avec les séquences vidéo AUTOFOD directement accessibles...

*... la publication du nouveau cahier des charges<sup>1</sup> et la rencontre nationale du 20 janvier 2005, le réseau APP confirme son inscription dans une dynamique nouvelle. Les premiers COS, comités d'orientation et de suivi, se sont réunis. Si sur certains territoires où l'APP est connu et reconnu, le COS est simplement venu remplacer le comité de pilotage, bien souvent cette nouvelle appellation correspond à un changement plus profond, à une véritable re-dynamisation du partenariat local.*

*Pour participer au COS et donc se prononcer sur les orientations de l'APP pour l'année à venir, l'APP va solliciter l'ANPE, la mission locale, la DD-TEFP, les représentants des collectivités territoriales - les techniciens mais aussi bien souvent les élus - et de façon plus large les partenaires de l'emploi, de l'économie et de l'action sociale. Cette sollicitation des partenaires locaux nécessite de ré-interroger la place de l'APP au sein de la structure support d'une part et le projet même de l'APP d'autre part. Au cœur de ce questionnement : l'adéquation de la réponse APP avec les besoins du territoire et l'articulation avec les autres réponses formation qu'il s'agisse de celle de l'organisme porteur<sup>2</sup> ou de celles des autres organismes de formation présents sur le territoire.*

*Le cahier des charges définit des principes (de mises en œuvre, d'organisation, de fonctionnement,...) mais c'est à l'APP de construire un projet réaliste pour 2006 et le présenter au comité d'orientation et de suivi. Elaborer ce projet pédagogique annuel, c'est s'interroger sur le bilan de l'année qui s'achève, sur le contexte nouveau tels que les mesures du plan de cohésion sociale et les besoins de formation liés aux nouveaux contrats aidés par l'Etat et/ou les régions, la mise en place du DIF, les publics prioritaires de l'APP, les objectifs opérationnels et les moyens que l'on se donne ainsi que la façon de mesurer les effets du projet. Ce travail d'envergure ne peut être réalisé sans implication de l'organisme porteur, sans mobilisation de l'équipe et sans concertation avec les partenaires et responsables du diagnostic local ; c'est donc une formidable occasion de (re)travailler l'ancrage territorial de l'APP.*

*Pourtant ne soyons pas dupes, si définir de façon concertée le projet de l'APP apparaît aujourd'hui comme un impératif, ce projet n'est pas à lui seul un gage de réussite face aux incertitudes financières récurrentes.*

Bénédicte Veilex, Algora

<sup>1</sup> Circulaire DGEFP n° 2004/030 du 30 novembre 2005

<sup>2</sup> Quand il est lui-même organisme de formation, ce qui est majoritairement le cas

## SOMMAIRE

édito .....	1
en région : le réseau des APP de Bretagne	2 à 5
pédagogie et APP en Ile de France.....	6 à 7
· apprendre à apprendre	
· la malette Ile de France	
outils : le logiciel Skype.....	7
brèves .....	8
outils de communication synchrone en APP..	8

**Toute l'équipe d'Algora  
vous souhaite une excellente année 2006**

Comme dans de nombreuses autres régions, les APP vont fêter en 2006 leurs 20 ans d'existence. En Bretagne, depuis plusieurs années, de nombreuses initiatives soutenues par l'État et le Conseil régional, se sont développées à côté des APP, concernant la lutte contre l'illettrisme (ASF) ou l'accès à la formation (voir articles).

Dans ce contexte, tous les APP n'ont pas toujours pu ou su, en tant que tels, trouver une place et affirmer une identité forte. La parution du nouveau cahier des charges a offert aux équipes l'occasion de s'interroger sur la place des APP dans ce contexte régional : comment renforcer les partenariats, comment améliorer la concertation avec les structures en charge de l'emploi et de la formation au niveau local ? La démarche de confirmation du label APP devrait faciliter leur action à ce niveau et favoriser leur développement.

Le territoire breton compte 16 APP, répartis sur quatre départements (partagés en 21 pays), 12 antennes (RAPPSODI), et 20 Points d'Accès à la Téléformation (P@T) qui permettent un accès à distance à l'offre APP, pour certains localisés dans les antennes RAPPSODI. 12 APP sont portés par un GRETA, 4 par des associations (CLPS, Itinéraires Formation, URAPEDA).

**E**n 2004, le réseau (APP et antennes) a formé 5092 apprenants et dispensé 351.273 heures de formation. 268 personnes ont bénéficié d'une formation à distance. Le réseau est financé à 44 % par la DRTEFP, 20 % par le Conseil régional (voir encadré du Conseil régional et les nouvelles directives pour 2005-2006).

Les statistiques montrent les grandes tendances de ce réseau, à savoir, un fort pourcentage de publics de niveaux élevés (96 % sont de niveau V à IV), se formant plutôt dans des domaines de culture générale (26,5 % en français, 15,1 % en mathématiques), peu demandeurs de formation de culture technologique de base. 71,6 % des apprenants sont des demandeurs d'emploi, 10,6 % sont salariés de droit commun.

Voici, à travers trois APP parmi les 12 existants, une illustration de ce réseau.

### A Lorient

En 2004, 324 apprenants pour 23 123 heures de formation dispensées

L'APP de Lorient est situé et géré par un E.P.L.E (Etablissement Public Local d'Enseignement). L'APP de Lorient a évolué, ces dix dernières années, dans un contexte de "tertiarisation lorientaise" avec le départ de la marine nationale, la crise de la construction et réparation navale et de la pêche ; ce sont près de 5 000 emplois qui ont disparu du secteur industriel compensés par l'apparition d'autant d'emplois dans le secteur des services. Les récents plans sociaux dans le secteur de l'habillement, de la filière avicole, des industries agroalimen-

taires, de la construction navale, ont été en partie compensés en nombre d'emplois par le développement de petites entreprises performantes dans le domaine de l'ingénierie et du conseil, par le secteur du commerce et le BTP. Il reste, toutefois, 11 % de la population au chômage. La tertiarisation des métiers nécessite dans ce transfert de compétences d'un secteur d'activité à l'autre "d'outiller" de manière simple et efficace les individus pour pouvoir faire face aux aléas des changements professionnels actuels et futurs. Ainsi, la maîtrise des savoirs de base, des apprentissages technologiques de base devient un élément essentiel de l'insertion sociale et professionnelle et du maintien dans l'emploi: "Surfer" sur Internet pour rechercher un emploi, maîtriser la messagerie électronique, lire et donner du sens à un compte de résultats, maîtriser un "bureau", être capable de mobiliser ses savoirs en culture générale pour se maintenir et évoluer dans l'emploi... sont autant de compétences indispensables de toute activité (mobilité) professionnelle.

La demande en formation est forte sur les préparations aux concours (principalement para-médicaux), aux examens d'entrée en écoles spécialisées ou d'entrée en formations qualifiantes et/ou diplômantes, au DAEU et TOEIC. Les formations demandées peuvent être très hétéroclites : en anglais, l'APP de Lorient peut proposer des parcours de remise à niveau pour faciliter l'accès à des formations aussi diversifiées que celles conduisant aux métiers du tourisme et de la mer ; que de l'anglais spécialisé à la com-

munication orale, la préparation du TOEIC, l'appropriation du lexique des normes de sécurité dans les PME, nécessitant pour le formateur un travail de veille, d'adaptation et de recherche en amont conséquent ; "de la haute couture" comme le dirait J.P. Fraval, formateur référent en anglais à l'APP Le principe de l'APP de Lorient est de se définir une identité territoriale dans le respect du cahier des charges national et de la politique d'aide au retour à l'emploi.

Il y a encore peu de formation en informatique, bureautique (4%) et l'ouverture du nouveau cahier des charges sur les apprentissages technologiques de base sont une opportunité intéressante pour cet APP qui est toujours demeuré réservé sur ce développement compte tenu de l'existence de financements Etat (SIFE) et Régionaux (Chèque Force) jusqu'à présent.

L'APP de Lorient s'enorgueillit d'être au service du développement territorial, du maintien et de l'élévation des compétences territoriales et l'outil des partenaires du bassin d'emploi. Il affiche notamment un partenariat et une articulation avec les Ateliers de Savoirs Fondamentaux (ASF) qui accueille les publics de bas niveaux de qualification, dont l'autonomie et la maîtrise des savoirs fondamentaux sont à renforcer.

Les apprenants, majoritairement demandeurs d'emploi, se répartissent, en 2005, entre 46 % de niveau < ou = à V et 54 % de niveau IV.

Mme Molins, Conseillère en Formation Continue au Greta de Lorient Quimperlé, en charge de la communication et du développement de l'APP

# Le réseau des APP de Bretagne

en région

de Lorient rapporte : "Les savoirs de base sont nécessaires à l'accès à l'emploi. C'est l'accès (et la reconnaissance) à la qualification menant à l'emploi qui est visé. L'équipe pédagogique très professionnelle obtient de bons résultats aux examens et aux concours. L'essentiel étant notre ancrage territorial et l'exigence constante de notre différenciation - un élément essentiel des APP - avec la mise en place de l'individualisation et la personnalisation de la formation."

Contact : app.lorient@app.tm.fr

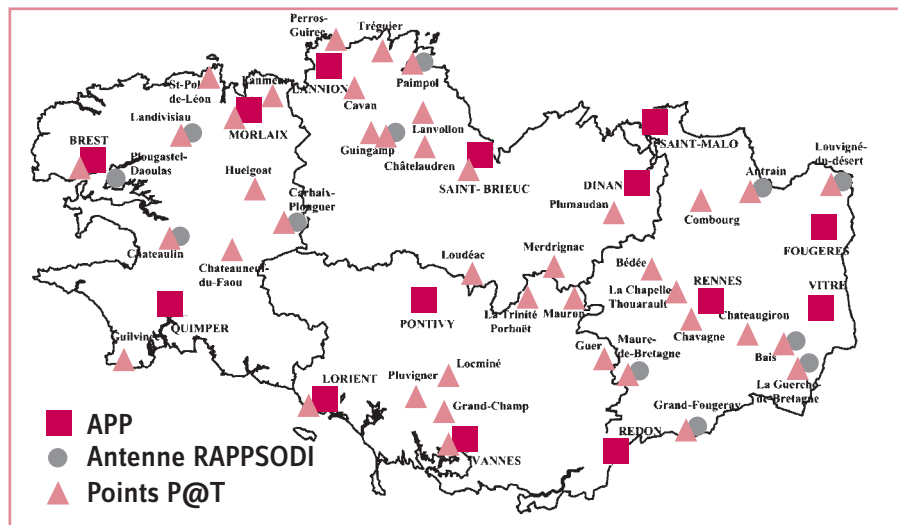
## A Quimper

En 2004 : 163 apprenants pour 18964 heures dispensées.

A Quimper, l'APP est porté par le GRETA Quimper Cornouaille. L'offre de formation est essentiellement le français et les mathématiques, avec un projet d'élargir cette offre aux publics migrants pour le domaine du français et sur les métiers du tourisme et de la restauration qui sont demandés localement.

L'APP se trouve au cœur du Centre de Formation Individualisée, permettant aux stagiaires GRETA engagés dans des préparations de CAP menuisier, cuisinier, soudeur, et métier du tertiaire, bac professionnel et BTS, de suivre une remise à niveau sur les savoirs de base sur place. L'APP répond principalement à des demandes venant d'un public "mère de famille", inscrite comme demandeur d'emploi à l'ANPE, dont le projet est une insertion professionnelle en passant par une étape de formation ou par un concours. La possibilité, récente, d'offrir aux apprenants une aide à l'écriture de la VAE participera à offrir un éventail plus large de prestations de formation "à la carte".

Contact : app.quimper@app.tm.fr



## A Saint-Malo

En 2004 : 294 apprenants pour 21080 heures dispensées

A l'APP de Saint-Malo, porté par le CLPS, la configuration des locaux, mettant à disposition un centre de ressources, des espaces libres de circulation, dédiés aux apprenants, permet d'offrir un parcours de formation individualisée, par petits groupes ou autonome, dans des salles pouvant accueillir des apprenants de différents niveaux. La proximité au sein de ses locaux d'un centre A.S.F, donne la possibilité de travailler en partenariat et de répondre le plus justement à la demande de l'apprenant accueilli (remise à niveau ou illettrisme et alphabétisation). Cet APP est connu sur le bassin d'emploi. Les demandes de formation sont des remises à niveau principalement dans le domaine des services, aide à la personne, tourisme, hôtellerie, vente, préparation aux concours du secteur sanitaire et social.

L'APP travaille depuis un an avec le P@T de Plumaudan et deux ans avec le P@T de Combourg en temps qu'of-

freur de formation. La formation à distance est bien rodée. Les apprenants se servent de la plate-forme SYLFIDE (voir encadré page 5) pour se former à distance, avec des regroupements possibles à l'APP. Les ressources sont celles mises à disposition sur SYLFIDE complétées par d'autres ressources. Les formateurs disposent de deux demi-journées par mois pour se professionnaliser et créer des ressources à distance en commun. Les apprenants, au P@T et depuis le centre de ressources, se connectent sur la plate-forme de téléformation par un portail spécialement dédié aux APP, disponible sur tous les postes Internet du centre de ressources.

Le développement de la formation à distance fait partie des objectifs de l'APP pour 2006. Le directeur de la structure va mobiliser son équipe ainsi que l'ensemble des partenaires locaux pour étudier la possibilité d'ouvrir une antenne, le "pays" de Saint-Malo étant suffisamment grand pour être doté d'un nouveau site de formation de proximité qui répondrait aux besoins au niveau local.

Contact : app.st.malo@app.tm.fr

## La formation à distance

Depuis 2002, l'Etat et la région se sont associés afin d'améliorer le maillage du territoire en points d'accès à la téléformation. L'objectif était de renforcer l'offre de formation en répondant aux besoins de chaque pays. En 2004, 20 P@T sont implantés dans chaque Pays, dont 8 d'entre eux dans les antennes APP, les autres étant dans les Points Formation du Conseil régional et les cybercommunes. Le public accueilli est sensiblement le même que celui d'un APP : 79% de femmes, de bons niveaux, en majorité, des demandeurs d'emploi, dont 52% suivent une formation générale. La formation technique et professionnelle proposée dans le P@T est suivie par 15% du public. Le réseau des APP a ainsi considérablement enrichi son offre de formation à travers ses antennes et ses P@T.

**Entretien avec Véronique Thomas,  
responsable des APP à la DRTEFP**

**Algora :**

*Pouvez-vous situer les APP dans le contexte territorial de la formation professionnelle continue ?*

**Véronique Thomas :**

Le réseau des APP est un réseau dynamique. Il occupe une place importante sur le territoire de la formation continue à destination d'un public plutôt faiblement qualifié, avec, depuis de nombreuses années, un nombre stable de 16 APP et deux antennes prison situées à Brest et Rennes. Un APP à Rennes est à destination d'un public sourd et malentendant. Le développement d'antennes, commencé il y a une dizaine d'années, a permis l'implantation de 12 antennes en zone rurale, permettant à un public d'accéder à distance à l'offre APP. La fréquentation de ces antennes est restée modeste, (démarrage difficile, technique lourde, manque de communication). La possibilité offerte par le deuxième volet du programme FORE II de mettre en place des P@T (Points d'Accès à la Téléformation) dans ces antennes et autres lieux a redynamisé l'ensemble du dispositif. Le fait, aussi, d'une meilleure coordination avec le Conseil régional, qui a souhaité accueillir des P@T dans son dispositif de Points Formation, a enrichi l'offre de formation de ce réseau.

**Algora :**

*Y-a-t-il une politique commune avec le Conseil régional*

**Véronique Thomas :**

Jusqu'à 2004, le Conseil régional participait à concurrence de 20% au financement de prestations de formation générale dispensées par les

APP, dans le cadre du Programme Régional des Stages. Il finançait également des prestations de formation générale mises en œuvre par des organismes n'ayant pas le label "APP". Ce partenariat, commencé en 2002, a permis de participer à l'implantation des P@T dans les points de téléformation du Conseil régional existants. Cette année, le Conseil régional donne une nouvelle orientation à sa politique concernant la formation générale. Il confie aux APP, par subvention, les formations à caractère général, dans le respect du suivi du nouveau cahier des charges.

**Algora :**

*Quels sont les axes de développement envisagés ?*

**Véronique Thomas :**

Depuis cinq ans, la DRTEFP s'est appliquée à positionner et légitimer les APP en les intégrant dans les plans d'actions locales de remise à niveau avec l'ensemble des partenaires de la zone.

Le nouveau cahier des charges est un bon prétexte pour renforcer la professionnalisation du réseau et mobiliser de nouveaux partenaires et impliquer d'autres acteurs (collectivités territoriales, prescripteurs, entreprises). Un travail sur la communication est en cours :

- communication écrite avec création d'une nouvelle plaquette régionale et des outils de communication, reprenant les critères de la nouvelle charte graphique
- communication sur le site internet de la Direction régionale, avec une nouvelle présentation du réseau. Communication externe, auprès des OPCA (AGEFOS, OPCAREG, FONGE-

CIF), des entreprises, en les invitant à participer au Comité d'Orientation et de Suivi, afin de mieux répondre aux besoins des entreprises.

**Algora :**

*De nombreuses régions ont mis en place des animations régionales en appui aux APP, qu'en est-il de la région Bretagne ?*

**Véronique Thomas :**

Le pilotage de l'animation est assuré par la DRTEFP. Des réunions de comités de pilotage régionaux sont organisées deux à trois fois par an avec une large participation de partenaires extérieurs et du Conseil régional.

Cette année, nous allons renforcer notre appui aux APP en mobilisant le GREF\*, GIP Emploi pour l'organisation de journées spécifiques APP visant à une relecture du cahier des charges au regard de la démarche qualité à venir. Les thématiques ne sont pour l'heure pas encore arrêtées même si certaines demandes ont pu s'exprimer notamment autour de la question de l'organisation du centre de ressources et de la formation sur la démarche pédagogique APP et sa mise en place.

Propos recueillis par Christiane Oger

\* Le GREF est le CARIF/OREF de Bretagne. Il vient de réaliser une enquête sur le fonctionnement administratif et pédagogique du réseau des 20 P@T.

## Entretien avec François Colombel, directeur adjoint à la formation professionnelle continue du Conseil régional Bretagne

### **Algora :**

Quelle place le Conseil régional donne-t-il au réseau des APP bretons ?

### **François Colombel :**

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, sur le programme régional des stages, le Conseil régional participait indirectement, au travers d'actions de formations générales mises en œuvre par des organismes de formation porteur d'un APP, aux financements de ceux-ci. Depuis 2005, une nouvelle stratégie régionale emploi-formation est en construction. Celle-ci fait de l'élévation du niveau de formation un axe majeur. La Promotion Sociale constitue une des réponses possibles à cet enjeu.

La question s'est posée à savoir si l'on créait un nouveau dispositif régional ou si l'on s'appuyait sur un dispositif déjà existant. Connaissant le réseau des APP bretons et sa longue expérience sur l'individualisation des formations, sa position sur l'insertion sociale professionnelle des publics, la Région a opté pour appuyer en partie sa politique de promotion sociale sur ce réseau.

### **Algora :**

Concrètement, comment se traduit votre action ?

### **François Colombel :**

Le Conseil régional conventionne avec chaque APP sur la base du nouveau cahier des charges, garant de la qualité de la formation. Des évolutions pourront éventuellement être apportées dans le cadre de ce cahier des charges, mais pour cette année 2006, il sera strictement respecté.

Un comité de pilotage avec la DRTEFP s'est tenu en septembre dernier, la première convention a été signée avec chaque APP pour 2006. Nous appliquons les mêmes règles de financement que la DRTEFP, à savoir un conventionnement sur l'année civile.

Une même réflexion avait été conduite sur la mise en place de la FOAD en Bretagne. Nous étions engagés dans le programme ITR (Informatique-Télécom-Réseaux) ; il nous a paru judicieux et opportun de répondre conjointement avec la DRTEFP sur le programme FORE II, pour l'implantation de Points d'Accès à la

Téléformation dans les Points Formation du Conseil régional et dans les antennes APP.

Le site régional SKODEN<sup>1</sup> (qui veut dire en breton "mutuel") véritable portail régional de la FOAD en Bretagne porté par l'Etat et la Région structure cette offre de formation à distance.

Il y avait dans ces dispositifs de formation Etat-Région, un point de convergence, qui nous a paru intéressant d'exploiter pour une harmonisation de la politique d'insertion sociale sur le territoire breton.

<sup>1</sup> <http://skoden.region-bretagne.fr>

Propos recueillis par Christiane Oger

Dans Inffo Flash n° 672 de janvier 2006, la lettre d'ALGORA publie un article sur les "Initiatives de FOAD en région Bretagne" avec un éclairage sur les deux dispositifs de FOAD (ITR et RAPPSONI) développés depuis sept ans dans cette région.

Que sont-ils devenus en 2006 ?

**SyLFIDE** est une plate-forme de formation ouverte et à distance. Elle est commercialisée par le Groupe Initiatives situé à Pont de Buis (Finistère).

**SyLFIDE** propose une entrée par les compétences, c'est-à-dire que la plate-forme permet de définir et de mettre en place le plan de formation pour atteindre les compétences souhaitées. Elle est construite sur une approche de formation individualisée où chaque apprenant suit un parcours créé sur mesure, en fonction de ses besoins et de ses acquis.

Elle se compose de deux parties dans sa version 3 :

- **SyLFIDE Studio** : un module de construction de référentiels de formation et de création de ressources péda-

gogiques... permettant d'intégrer des ressources existantes, générant des ressources au format HTML, intégrant le travail coopératif à distance entre formateurs, intégrant la gestion des droits d'utilisation.

- **SyLFIDE Formation** : un module de mise en ligne de ressources et de suivi de parcours individualisés. Création automatique des parcours de formation après tests de positionnement, possibilité de tutorat asynchrone (messagerie, forum, correction et validation des travaux, et tests) et synchrone (chat, visio), génération de statistiques.

Pour en savoir plus consulter la fiche sur le site [algora](http://www.algora.org) :  
[www.algora.org](http://www.algora.org)  
ou bien [www.groupe-initiatives.com](http://www.groupe-initiatives.com)

Dans le cadre des actions soutenues par l'animation régionale d'Ile de France, des groupes de travail ont été mis en place pour "développer des pratiques autour de "apprendre à apprendre", et rassembler dans une "mallette CDrom" des outils de communication, des documents pédagogiques, administratifs, utiles à la pratique en APP.

## Développement des pratiques autour de "apprendre à apprendre" dans les APP

Le réseau APP francilien s'est mobilisé depuis plusieurs années sur le thème de l'amélioration des capacités à apprendre, dans le cadre des modalités d'autoformation accompagnée, proposées par le dispositif APP.

Des séminaires, un plan de formation annuel articulé autour de la gestion mentale (Antoine de la Garanderie), du module d'accompagnement méthodologique mis en place par l'APP de Tarbes (Valérie Demangel), de la médiation pédagogique présentée par Alain Moal (Université Paris V), des travaux de Pierre Marie Mesnier (Université Paris III), et de Jean Berbaum (développer la capacité d'apprendre ESF Editeur) ont été mis en œuvre.

En 2004, l'animatrice du réseau a déposé une demande de cofinancement au FSE qui a permis après cette phase de recherche de fondements théoriques et méthodologiques, de

- ▶ recenser, promouvoir et diffuser les actions d'accompagnement qui se sont concrétisées sur ce thème, au sein de ce réseau,
- ▶ repérer, au plan national les recherches-actions en cours, les autres réseaux APP mobilisés sur le sujet et les actions qui s'en dégagent.

### Les actions d'accompagnement

Dix actions structurées ont ainsi pu être repérées en Ile de France. Les modalités en sont diversifiées. Selon l'APP, il s'agit d'un atelier spécifique entièrement collectif avec différentes séquences et thématiques ou d'un atelier alternant médiation individuelle, travail en autoformation et échange collectif. L'organisation et la mise à disposition de ces ateliers sont aussi variables : atelier systématique au démarrage pour tous les apprenants, à suivre dans sa totalité ou pour certaines séquences, sur volontariat des apprenants ou sur préconisations et conseils des formateurs, en entrées/sorties permanentes et sur les séquences dont l'apprenant a besoin ou pour un groupe constitué. La durée de ces ateliers à organisation variable peut

ainsi aller de 5 à 30 h., voire 40 h.

### Les principaux objectifs visés et travaillés par les APP sont :

- ▶ permettre à l'apprenant de se repérer dans l'APP, apprendre à travailler en autoformation, apprendre à utiliser le centre ressources,
- ▶ repérer ses représentations et ses manières d'apprendre, surmonter ses craintes et ses échecs, identifier les conditions favorisant la réussite de ses apprentissages,
- ▶ optimiser sa mémorisation et sa concentration,
- ▶ optimiser la lecture et le traitement des énoncés et consignes, améliorer la prise de notes,
- ▶ améliorer son organisation personnelle, sa gestion documentaire et sa gestion du temps,
- ▶ formuler, expliciter tout au long du parcours ses difficultés d'apprentissage pour un appui plus personnalisé de la part des formateurs.

**Les formateurs qui ont mis en place ces actions, identifient les effets et changements observables majeurs : autonomie plus forte et plus rapide, efficacité et gain de temps pour les apprenants, prise de responsabilité, apprenants plus actifs, relation pédagogique plus collaborative, solidarité, confiance en soi, investissement plus grand, organisation plus efficace, assiduité, rôle des formateurs moins centré sur le contenu et plus dans la médiation...**

Des questions importantes se posent aussi : difficulté de mobiliser des apprenants pour ce "domaine" d'apprentissage qu'ils n'étaient pas venus chercher et qui les "privent" d'heures consacrées aux contenus directement nécessaires à leur projet, difficulté à modulariser cet atelier, difficulté à le relier aux autres domaines et à l'inscrire, parfois, dans une démarche et un projet d'équipe, difficulté à le gérer en entrées/sorties permanentes ; comment sortir d'une progression organisée, comment travailler cette thématique en partie en autoformation, avec quels supports...

### Le recensement des pratiques

Un travail de recensement de ressources et des actions conduites sur le même thème dans d'autres régions (en particulier en

Guadeloupe, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire), a permis de repérer des expériences intéressantes, témoignant d'avancées certaines sur le chemin d'un des 7 piliers définis par Philippe Carré, celui de la "préformation méthodologique" nécessaire aux apprenants de dispositifs d'autoformation assistée.

Ces témoignages d'actions et ressources ont fait l'objet d'un cédérom diffusé à tous les APP d'Ile de France et aux autres réseaux ayant apporté leur contribution. On y trouve :

- le compte rendu et l'analyse des actions répertoriées en Ile de France et Nord Pas de Calais
- la présentation d'actions, des outils de recherches repérés dans d'autres réseaux : des modules "APP, mode d'emploi", des dossiers sur l'accompagnement proposés en Guadeloupe, un guide pour l'accompagnement méthodologique des personnes inscrites au CNED produit par l'animation régionale des Pays de la Loire (accessible sur le site : <http://www.cafoc.ac-nantes.fr>), des outils en cours d'élaboration dans le cadre de la recherche EQUAL sur Apprendre à apprendre...

D'autres réseaux, en cours de réflexion et de projet sur ce même thème ont souhaité se rencontrer pour travailler sur la pratique de "apprendre à apprendre". La première rencontre a eu lieu le 14 juin, avec des représentants des animations et d'APP d'Ile de France, du Nord Pas de Calais et de la Haute Normandie et a abouti, après présentation des différentes expériences, au projet de se revoir pour approfondir certaines questions importantes encore peu formalisées :

- ▶ Comment évalue-t-on la mise en autonomie ?
- ▶ Quelle posture "apprenant-apprenant" dans une dynamique d'action visant le développement des capacités à apprendre et l'autonomie ?
- ▶ Quelles approches théoriques fondent les différentes actions recensées ?

D'autres rencontres inter-régionales sont prévues en 2006 sur cette même thématique.

Contacts : Nadine Benguigui, animation réseau APP Ile de France : [anim.idf@app.tm.fr](mailto:anim.idf@app.tm.fr)

Les APP participants : Torcy, Châtillon, Athis Mons, La Défense, Les Blagis, St Cyr, Aubervilliers, Aulnay, Paris 13 et Paris 20.

## La mallette du réseau des APP d'Ile de France

Un travail de formalisation des procédures et de capitalisation des principaux documents pédagogiques, administratifs et outils de communication, jalonnant la vie d'un APP, a été engagé en Ile de France depuis deux ans. Ce travail, réalisé avec le concours des APP des Blagis, d'Athis Mons, d'Achères, de Châtillon et de Montreuil a abouti à la production d'un cédérom, diffusé à l'ensemble du réseau francilien.

Les objectifs qui ont conduit à cette démarche et à la production étaient les suivants :

- ▶ Construire au plan régional une base complète d'outils de communication externe, cohérente pour tous les APP d'Ile de France, à destination de tous les prescripteurs et publics (entreprises, OPCA, etc), informant au mieux sur le dispositif, les activités et l'offre de formation dans les différents APP du réseau.

- ▶ Créer des documents conformes aux exigences et principes fondamentaux du cahier des charges des APP. Les principaux documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'accueil et à l'information des apprenants, au

positionnement, à la contractualisation, à la formation, au bilan, à l'évaluation et au suivi ont été réalisés.

- ▶ Aider les nouveaux coordonnateurs et formateurs dans la mise en œuvre des pratiques et procédures administratives et pédagogiques spécifiques aux APP (des documents ont été proposés pour la gestion et le pilotage de l'APP).

Les documents à vocation externe (communication) sont utilisables en l'état ou servent de base à chaque APP pour construire ou modifier ses propres outils de communication.

Les documents mis à disposition pour l'interne, sont des matrices et/ ou exemples proposés pour aider les coordonnateurs, les secrétaires et les formateurs à concevoir ou faire évoluer leurs propres outils.

Par ailleurs, d'autres outils (référentiels, outils d'évaluation...) créés par les APP ayant participé à la conception de cette mallette, sont simplement listés et accessibles en contactant l'APP qui en est l'auteur.

Ce document sera mis en ligne sur le site [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr) à la rubrique "Publications" dans une nouvelle "sous-rubrique".

Contact : Nadine Benguigui, animation réseau APP Ile de France : [anim.idf@app.tm.fr](mailto:anim.idf@app.tm.fr)

## outils

### Pratiques de communication synchrone à l'INSUP Aquitaine, organisme porteur de l'APP de St-Estèphe.

#### Le logiciel Skype

Skype est un outil gratuit de communication d'ordinateur à ordinateur, via Internet. Il permet d'effectuer des appels gratuits dans le monde entier, de dialoguer par messagerie, d'envoyer des fichiers et d'organiser des conférences à distance (4 à 5 personnes maximum). Cet outil nécessite, outre une connexion Internet de préférence ADSL, un micro-ordinateur et un casque ou haut-parleurs : l'idéal étant le micro-casque. Son téléchargement et son installation ne posent aucune difficulté. Il est écrit en français. Seules les personnes que vous autorisez, peuvent vous contacter<sup>1</sup>. Dès le premier contact réalisé, votre liste s'enrichit au fur et à mesure. Vous pouvez visualiser si la personne que vous souhaitez appeler, est connectée, occupée, indisponible.

A l'INSUP, organisme porteur de l'APP, cet outil est utilisé pour nos communications inter-sites géographiques (13 sites) et inter-services (comptabilité, informatique et FOAD). Chaque utilisateur a été "formé à l'utilisation" de l'outil en s'appuyant sur "un guide de bonnes pratiques". Nous pouvons organiser des réunions de travail à distance, réduisant ainsi les coûts et les temps de déplacement. Grâce à la fonction conférence, si le micro-ordinateur est doté d'un microphone de qualité et de haut-parleurs, ce ne sont plus deux per-

sonnes qui peuvent communiquer, mais des groupes répartis sur l'ensemble des régions. Trois formateurs d'un site girondin peuvent travailler avec d'autres formateurs d'un site landais ou d'un site pyrénéen. Il est, dès lors, devenu très facile d'organiser ce type de rencontre à moindre coût.

Skype est également utilisé dans le P@T porté par l'APP de Saint-Estèphe. Le 1<sup>er</sup> avantage, et non des moindres, est de ne pas avoir besoin d'une ligne téléphonique à proximité de(s) l'ordinateur(s). Le 2<sup>nd</sup> avantage est que, grâce au micro-casque, l'apprenant a ses deux mains libres. Il est donc plus à l'aise pour communiquer. Il peut en même temps prendre des notes, feuilleter un ouvrage ou saisir au clavier, etc. Il peut également l'utiliser pour joindre son tuteur lors des périodes synchrones et tout en discutant, envoyer le fichier sur lequel il est en train de travailler. Le tuteur ouvre le fichier, et ainsi, les deux interlocuteurs ont le même fichier sous les yeux. Il est également plus facile, pour le tuteur, de gérer les demandes d'aides, soit en répondant directement par téléphone soit, s'il est déjà en ligne, en répondant par écrit à l'apprenant. Ce simple contact par messagerie peut éventuellement débloquent l'apprenant.

Cet outil est bien perçu par l'ensemble des apprenants. Certains nous disent

l'avoir installé chez eux après l'avoir utilisé en formation. Peu d'apprenants regrettent l'absence actuelle de vision de l'autre interlocuteur. Il est à remarquer également que Skype n'est pas doté d'un outil de prise en main à distance<sup>2</sup>

Philippe Abadie [app.st.estephe@app.tm.fr](mailto:app.st.estephe@app.tm.fr)  
ou [Pabadie@insup.org](mailto:Pabadie@insup.org)

Version française du logiciel téléchargeable sur :  
<http://www.skype.com/intl/fr/>

<sup>1</sup> Logique de messagerie instantanée comme MSN Messenger, Yahoo Messenger ou ICQ

<sup>2</sup> Les principaux outils de prise en main à distance sont : Net-meeting, VNC ou PC Anywhere

#### NDLR : Informations complémentaires :

Skype est disponible pour Windows mais aussi pour Mac, Linux et Pocket PC. Les conférences téléphoniques incluent jusqu'à cinq personnes. La fonction payante "Skype Out" permet d'établir des communications d'ordinateur vers des téléphones fixes ou mobiles. La future version 1.5 prévoit une fonction de visio-phonie, qui vise à faire de Skype la "référence qualité de la visio-phonie sur le net". Skype a fait l'objet d'une interdiction récente pour les départements "recherche" des universités. Cette précaution radicale ne concerne pas les APP. Massivement adopté par la communauté des internautes en raison de sa simplicité d'utilisation et de sa gratuité en poste à poste, Skype connaît également des détracteurs. La première salve est logiquement venue des majors de la téléphonie classique, qui ont cherché à nier les qualités de Skype, afin de protéger leurs parts de marché. La seconde, plus récente, provient des informaticiens du Ministère de la Défense nationale, qui ont eux réussis, en soulignant le risque d'écoute de conversations transitant par Skype, à obtenir son interdiction dans les universités (françaises) afin de protéger la confidentialité de la recherche. A noter enfin, Skype "met en commun" toutes les bandes passantes des utilisateurs.

